

# Sauveteurs Secouristes du Travail

## **Public :**

Toute personne devant exercer la fonction de sauveteur secouriste du travail

## **Nombre de stagiaire :**

4 à 10 stagiaires par session

## **Prérequis :**

Aucun prérequis

## **Organisation et modalité de déroulement de la formation :**

2 journées consécutives dans la mesure du possible

## **Durée de la formation :**

14 heures

## **Objectifs de la formation :**

Etre capable :

- d'intervenir face à une situation d'accident du travail;
- de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

## **Programme de la formation :**

- cadre juridique de son intervention
- Rôles du SST
- Contribuer à la prévention dans son entreprise
- intervenir face à une situation d'accident : protéger, examiner, faire alerter et secourir (saignement abondant, étouffement, malaise, brûlures, douleur empêchant certains mouvements, plaies, ne répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas.)

## **Outils pédagogiques :**

Divers matériels de formation (mannequin de réanimation, défibrillateur, maquillage de simulation, ...), plan d'intervention SST, ordinateur et vidéoprojecteur

## **Modalité d'animation et encadrement de la formation :**

Formation en face à face pédagogique - orientée pratique conforme au programme INRS / Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulé.

## **Evaluation de la formation :**

- avoir participé activement à la totalité de la formation

- avoir satisfait aux critères d'évaluation définis par l'INRS « Grille de certification des compétences du SST

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Tous les 2 ans (24 mois de date à date), une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire.

